sa fleur; ça sera un événement dont on informera les voisins." (P. 230.)

Après avoir de la sorte exhorté les gens à se faire légumistes et fleuristes, l'abbé Provancher donne les règles générales de la culture des légumes et des plantes d'ornement. Traitant ensuite séparément des diverses sortes de légumes et de fleurs de jardin et d'appartement, il indique pour chacune les soins particuliers qu'elle requiert. Un chapitre spécial, à la fin du jardin-potager, concerne les "mauvaises herbes"; et l'on y apprend à quels procédés il faut avoir recours pour en débarrasser les plates-bandes.

Voilà quel était, dans sa forme définitive, Le Verger, le Potager et le Parterre, de l'abbé Provancher. Imprimé chez Darveau, de Québec, comme ses autres ouvrages, cet indouze a 332 pages.

Je ne puis parler de la 4e édition du Verger, parce qu'elle m'est tout à fait inconnue. Il semble que personne, parmi les lecteurs du Naturaliste canadien, n'en possède un exemplaire, puisqu'aucune réponse n'a été faite à la demande que je leur ai faite à ce sujet, il y a quelques semaines. D'autre part, à Québec, je n'ai pu trouver cette édition ni en librairie, ni dans la bibliothèque de l'université Laval, ni dans celle de l'Assemblée législative. J'en arrive à douter s'il y a eu réellement une quatrième édition de l'ouvrage, et si l'on n'a pas, par mégarde, sauté de la trosième à la cinquième édition. A tout événement, si la quatrième a existe, elle est tombée dans un cas d'épuisement plus qu'ordinaire.

Quant à la cinquième et dernière édition, publiée en 1885, elle n'est que la reproduction parfaitement exacte, jusque dans les plus petits détails d'impression, de la troisième édition, dont elle ne diffère absolument que par le changement de la date sur la page du titre. On y voit jusqu'à la préface de cette troisième édition, datée du "CapRou-